LES DÉBUTS DU GOUVERNEMENT

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les décrets-lois, après avoir été élaborés dans chaque ministère, seront mis en forme juridique par le bureau de législation qui doit prochainement être institué au ministère de la Justice.

La façon dont M. Caillaux devint ministre des Finances

M. Caillaux qui, tout en étant ministre d'État, devait avoir un droit de regard sur le ministère des Finances et jouer auprès de M. Palmade le rôle de conseiller technique, s'autorisa de cette latitude pour convoquer chez lui, dès samedi matin, les directeurs du ministère.

Quand M. Palmade arriva rue de Rivoli, vers 10 heures, il ne trouva personne. On le mit au courant de ce qui se passait et M. Palmade qui, d'ailleurs, ne tenait pas particulièrement à assumer la charge lourde en ce moment, des finances de l'État, profita de l'occasion qui lui était offerte de se récuser.

La lettre de démission du P. S. de M. Frossard

Voici le texte de la lettre que M. L.-O. Frossard a fait parvenir à M. Vincent Auriol, secrétaire général du Groupe socialiste au Parlement :

« Paris, 31 mai 1935. — Mon cher Auriol, les circonstances m'amènent à prendre une décision dont j'entends assumer seul, quoi qu'il arrive, l'entière responsabilité. Auparavant, j'ai le devoir de t'adresser ma démission de membre du groupe et de te prier de transmettre à Paul Faure ma démission de membre du parti. Je ne le fais pas sans un serrement de cœur. Bien cordialement à toi. — Signé : L.-O. Frossard. »

UN CAMION-RÉSERVOIR FIT EXPLOSION A PARIS

Il provoqua un incendie au cours duquel un homme fut brûlé vif

Un incendie s'est déclaré hier vers midi devant le N° 43, quai des Grands-Augustins, à Paris. Il a été causé par l'explosion d'un camion-réservoir qui alimentait le distributeur d'un dépôt installé à cet endroit.

Un locataire de l'immeuble qui avait tenté de s'échapper, est tombé asphyxié et a été carbonisé. Il s'agit de M. Léon Brunet.

D'autre part, trois personnes ont été intoxiquées ; leur état ne paraît pas grave.

A 13 heures tout danger était écarté.

UN HORRIBLE DRAME A BOUSSU PRÈS DE MONS

Un forcené tua son beau-frère et blessa grièvement son beau-père

Un drame affreux a ensanglanté, la nuit de samedi à dimanche, la rue Neuve à Boussu, drame dont le mobile n'apparaît pas et dont la cause futile est hors de proportion avec le sang répandu à son occasion.

Le « Café du Cinéma », tenu par un brave ouvrier forgeron nommé Jules Estiévenart, est, comme son nom l'indique, voisin du Palace de Boussu.

Samedi, vers 22 heures, l'épouse de Jean Poincignon, nommée Marguerite Doison, était avec ses deux enfants, âgés respectivement de huit et cinq ans, à la recherche de son mari. Le rencontrant près du cinéma, elle l'engagea à retourner. Poincignon, avant de la suivre, voulut boire un dernier coup, quoique déjà sous l'influence d'un commencement d'ivresse. Il entra, suivi de sa famille, au « Café du Cinéma », où pénétra bientôt à son tour son beau-père, Albert, dit Victor Doison, garçon-brasseur, âgé de 55 ans, habitant 60, rue du Progrès, à Boussu.

Poincignon Jean est un ancien colonial. Il s'est rendu au Congo à l'âge de 21 ans, déjà marié. Après un terme de trois ans, il est venu s'installer comme électricien à Boussu. Actuellement âgé de 24 ans et le commerce ne marchant pas, il est allé habiter chez ses beaux-parents. Depuis trois jours, nous a-t-on dit, il était rentré assez tardivement, et c'est à cette occasion que son beau-père lui demanda comment, à pareille heure, il était encore hors de chez lui avec ses enfants. Poincignon prit très mal la remarque et répondit grossièrement à son beau-père. Une querelle éclata, les deux hommes s'empoignèrent et Poincignon porta à Doison un coup de poing qui lui brisa une dent. On sépara les deux hommes et Poincignon, laissant sa famille au café, partit en déclarant qu'il allait chercher la police pour qu'elle dresse procès-verbal à son beau-père. Au lieu de faire cela, il rentra chez lui et s'arma. Il prit un couteau énorme à deux tranchants, un browning chargé de sept cartouches et quatorze autres balles que l'on devait plus tard retrouver dans l'une de ses poches.

Il emmena aussi son chien. Au moment de sortir, il aperçut sa belle-mère et lui cria : « Mon beau-père m'a cogné, gare à lui, mais vous ne me reverrez plus ! » Poincignon se rendit ensuite au bureau de police et revint accompagné de l'agent Tretens.

Ils étaient ainsi presque arrivés au café Estiévenart quand Poincignon aperçut son beau-père, précédé de son fils Doison Victor, 24 ans, ouvrier mouleur, qui sortait de la buvette du cinéma. Pris d'une rage folle, le couteau au poing, Poincignon se précipita vers ce dernier. Quelqu'un vit le geste et cria : « Attention, il a un couteau ! ».

L'agent de police et la femme de Poincignon tentèrent de le désarmer, mais ne réussirent qu'à se couper aux mains, tandis que Poincignon lui-même, en se débattant comme un forcené, se faisait une large blessure à la cuisse. Il réussit à se dégager en jetant son couteau, se retira de quelques pas et, mettant alors en joue son beau-frère et son beau-père, il fit feu six fois coup sur coup, atteignant d'une balle dans la bouche le premier, et d'un autre projectile à la cuisse le garçon-brasseur, qui s'était précipité au secours de son fils.

Victor Doison, qui avait eu l'artère carotide perforée, vomissant le sang à pleine bouche, pénétra chez Oscar Leroy, qui habite 108, rue Neuve, et là, tomba mort, tandis que d'autres personnes, affolées, se précipitaient, appelant au secours ou fuyant. Le père fut transporté aussitôt à la clinique de Boussu.

Toute cette scène n'avait duré que quelques secondes.

Poincignon, profitant du désarroi, prit la fuite et alla se réfugier chez ses parents, à Thuilin, où il fut arrêté à 1 h. 30 du matin par la gendarmerie de Quiévrain, qui le ramena à Boussu.

Interrogé par le commissaire de police Urbain, il a reconnu les faits, en ajoutant toutefois qu'il ne se souvenait plus de ce qui s'était passé exactement.

Dimanche matin, le Parquet de Mons, accompagné du médecin légiste, s'est transporté sur les lieux du drame. Après un bref interrogatoire, Poincignon a été écroué à Mons.

A la clinique de Boussu, l'état du beau-père a été jugé grave, mais on espère néanmoins le sauver.

Ce drame affreux a vivement ému toute la région frontière.

LA FÊTE NATIONALE DES VINS DE FRANCE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Inutile de dire que tous les vins de France sont brillamment représentés sur les tables, mais particulièrement les champagnes, puisque nous sommes dans la capitale de ce vin fameux.

Des discours sont prononcés à la fin du banquet par M. Marchandeau, député maire de Reims ; Barthe, député, président du Comité National de propagande du Vin ; Lenoir, président du Conseil général de la Marne ; Albert Lebrun, Président de la République.

Le discours de M. Lebrun

Après avoir exalté Reims et la Champagne et rendu hommage aux délicieux vins de cette contrée, M. Albert Lebrun a terminé son discours en évoquant la nécessité du redressement économique :

« Le Jour, a dit le chef de l'Etat, où les peuples, enfin lassés de la misère commune qui les étreint tous, en voudront bien revenir dans les domaines politique, financier, économique et monétaire, aux saines pratiques qui avaient assuré leur bonheur avant la grande tourmente, nul doute que le monde ne connaisse à nouveau une période de prospérité. La France peut se rendre ce témoignage qu'elle y travaille de toutes ses forces. Elle rejoint les nations attachées à la paix pour tisser avec elles un réseau de sécurité collective capable de dissiper les troubles et les inquiétudes qui empoisonnent l'atmosphère et s'opposent à toute reprise du confiance.

» Elle défend âprement le principe de la stabilité monétaire sans lequel les transactions commerciales ne peuvent reprendre leur activité d'antan. Elle est toute prête à engager des conversations pour ranimer des échanges qu'un destin tragique amenuise chaque jour davantage.

» Puissent, dans un temps prochain, ces efforts méritoires être couronnés d'un plein succès ».

Le cortège des Vins

M. Albert Lebrun est l'objet de chaudes manifestations de sympathie. Son discours est longuement applaudi.

Le chef de l'Etat, le maire, les ambassadeurs, les ministres assistent du haut du perron de l'Hôtel de Ville au défilé du grand cortège artistique à la gloire des vins de France.

Le temps s'est mis au beau et la fête est favorisée par le soleil. Un nombreux public s'écrase sur la place de l'Hôtel-de-Ville derrière le service d'ordre.

Le chef de l'Etat donne le signal des applaudissements quand défilent les 11 chars qui symbolisent la vigne et les huit grandes régions vinicoles de France et d'Algérie dont les représentants portent les costumes locaux pittoresques. Plusieurs sociétés de musique, trompettes et cors de chasse accompagnent le prestigieux cortège.

M. Albert Lebrun remet le drapeau fédératif des Vins de France à la Reine des Vins d'Alsace.

Le cortège de voitures présidentielles se forme à 16 h. 20 pour se rendre au Stade municipal où le chef de l'Etat assiste à un match de football et à un défilé d'athlètes.

A la Foire aux Vins

A 17 h., le chef de l'Etat va inaugurer le pont de la Vesle qui, pourvu de larges voies d'accès, entouré d'une zone de jardins, enjambe à la fois le canal de l'Aisne à la Marne et la Vesle, formant ainsi une belle entrée aux voyageurs arrivant à Reims par les routes de Paris.

A 17 h. 15, au jardin de la Patte-d'Oie où se tient la Foire aux Vins, le Président visite les pavillons des huit grandes régions viticoles.

Le départ

A 17 h. 35 le cortège présidentiel part pour la gare où il arrive dix minutes après sous les acclamations les plus enthousiastes des Rémois. Avant de monter dans le train présidentiel, M. Albert Lebrun exprime au préfet, au maire, aux élus de la ville et du département la grande satisfaction qu'il a éprouvée de sa visite à Reims dont il gardera un souvenir impérissable. Le train présidentiel part aussitôt. Il est arrivé à 19 h. 30 à Paris.

UN VASTE INCENDIE PRÈS D'AMIENS

Dans la nuit de samedi à dimanche, un incendie, qui aurait pu avoir de très graves conséquences, s'est produit à **Poix**, la riante localité célèbre par son viaduc et ses frondaisons, situé à 28 km. d'**Amiens**, sur la route de **Rouen**.

Vers une heure du matin, des passants aperçurent des flammes qui se dégageaient de l'immeuble occupé, rue Saint-Martin, par M. Charles Sire, marchand de beurre. Les flammes étaient déjà très grandes, et le feu avait pris une certaine extension lorsque l'alarme fut donnée.

Les pompiers de Poix, sous l'énergique impulsion de leur chef, le lieutenant Vasseur entreprirent immédiatement la lutte avec le concours des habitants de la localité. Peu après, les pompiers de Croixrault et les pompiers d'Epiessier venaient se joindre à eux. Trois pompes furent mises en batterie et purent s'alimenter sur une citerne de la Ruche Picarde.

Devant le danger que présentait cet incendie, le lieutenant Vasseur fit appel aux pompiers d'Amiens, qui se rendirent immédiatement à Poix avec leur motopompe. Grâce à ces différents concours, le feu put être circonscrit et, vers 5 h du matin, tout danger était écarté.

Un bâtiment de 14 mètres sur 13 mètres a été complètement détruit. Il servait de réserve de marchandises à M. Sire, et du beurre et des œufs, d'une valeur de 40.000 francs, ont été détruits. La maison, qui était construite en pierres, est réparable, mais les dégâts mobiliers et immobiliers sont de l'ordre de 200.000 francs.

Le chef Bernard et les gendarmes Dailly, Bédague et Faure, de la brigade de Poix, qui avaient organisé un service d'ordre, ont procédé à une enquête pour établir les causes de cet incendie.

Il résulterait que ces causes sont purement accidentelles.

UNE AUTO BELGE DE FRAUDE SAISIE A LENS

La brigade des douanes de **Lille**, en tournée d'enquête dans la région de **Lens**, sous la direction du capitaine Biéhaut et du lieutenant Cisquet, apprit qu'une auto belge de fraudeurs en panne avait été remisée chez un garagiste lensois.

Les douaniers découvrirent le garage où l'auto se trouvait en effet. Interrogé, le garagiste déclara que le propriétaire de la voiture, qu'il ne connaît pas, était venu remiser le véhicule qui avait une panne, promettant de venir le reprendre le lendemain.

Il s'agit d'une auto « Grisler », de 24 chevaux. A l'intérieur, se dégageait une forte odeur de tabac, qui ne laisse aucun doute sur le trafic auquel elle était employée.

On trouva à l'intérieur un jeu de six plaques minéralogiques portant de faux numéros et que le conducteur pouvait, suivant les boins, interchanger sur une plaque à glissière, pour dépister la voiture, qui aurait pu être repérée à un poste de douanes.

L'auto a été saisie et remorquée à Lille, où elle a été mise en fourrière à la gare Saint-Sauveur.

LES GRANDES ASSEMBLÉES DANS LA REGION

LE CONGRÈS DES VICTIMES Civiles de la Guerre

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Après une allocution de bienvenue de M. Lévy, M. Carniaux donna lecture des travaux du congrès et des résolutions à soumettre aux Pouvoirs publics.

Au Monument aux Morts

Les congressistes se formèrent en cortège pour se rendre au monument aux morts de la ville où ils furent rejoints par de nombreuses personnalités : M. le Colonel Picot, député, ancien ministre, président général des « Gueules Cassées » ; M. Moulaert, consul général de Belgique ; les sénateurs Auguste Poté, Bersez et Roussel ; MM. Léon Delsart, Desprez-Potié, Des Rotours, Coutel, députés du Nord ; Marc Lehgrand, député de l'Aisne ; le général Mussel, commandant la 1re région ; le Colonel Bruyère du 43e Régiment d'Infanterie ; Me Philippe Kah, Guilbaut ; M. Lefrancq, bourgmestre d'Ath avec une délégation de son conseil échevinal et communal ; MM. Moithy, Jacquet, Goudaert, etc...

Le dépôt d'une magnifique gerbe de fleurs par M. Carniaux fut suivi de la minute de silence.

Les congressistes se rendirent ensuite au Grand Théâtre où eut lieu la séance solennelle de clôture des travaux du congrès.

L'assemblée de clôture

Elle devait être présidée par M. Louis Marin, ministre d'Etat et M. le ministre belge Bovesse, avait également donné son adhésion. Tous deux ont été empêchés, de même que L.M. le Général Maurin, ministre de la Guerre et Cathala, secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil.

C'est M. Armand GUILLON, préfet du Nord assisté de son chef de cabinet M. Chulliat, qui fit accueil aux congressistes. M. l'Adjoint Coolen, représentait la Ville de Lille.

Les personnalités officielles prirent place sur la scène, encadrées des drapeaux et fanions de sociétés d'anciens combattants français et belges.

En ouvrant la séance solennelle, M. le Préfet du Nord tint à féliciter les congressistes de la noble inspiration qui a présidé à tous leurs travaux et qu'ils vont confirmer tout à l'heure, après l'hommage aux morts de la Ville, en participant à la cérémonie à l'un des leurs au jeune héros Léon Trulin. Ils s'inclinèrent ainsi devant les disparus de la guerre, tous les disparus, toutes les victimes dont le sacrifice suprême commande des aspirations toujours plus hautes et des sentiments généreux.

En terminant, M. Guillon assure les congressistes de la sympathie des Pouvoirs publics, du Gouvernement, de son amitié personnelle et de toute sa sollicitude.

M. CARNIAUX donne lecture des vœux : reprendre le projet de loi Miellet pour faire disparaître les inégalités de traitement entre combattants et victimes civiles de guerre ; modifier la loi du 22 mars 1935, statut des grands invalides, dans un sens extensif aux victimes civiles ; accorder enfin à ces dernières, la recompense, la reconnaissance officielle, la médaille à laquelle elles ont droit.

M. DELVAL, président général a un mot particulier pour M. Léon DELSART, député-maire de Nomain, que vient de frapper un deuil cruel et qui s'est dévoué inlassablement à la cause des victimes civiles de la guerre.

M. DELVAL, remet la plaquette de reconnaissance de l'Union à MM. Léon DELSART, président d'honneur du groupe interparlementaire de défense des victimes civiles à M. LENGRAND, député de l'Aisne, président du groupe ; MM. les Sénateurs Poté et Bersez ; à MM. des Rotours, Desprez-Potié et Coutel, députés. L'Harmonie Excelsior exécute les hymnes nationaux français et belge.

Après quelques mots de M. Lengrand, M. le Préfet renouvelle au président d'honneur, M. Leon Delsart, ses sentiments d'affectueuse sympathie, puis il souligne la modération des revendications des congressistes qui, par patriotisme, se sont tenus sur le terrain des satisfactions morales, satisfactions qu'on ne saurait plus longtemps leur refuser quand on évoque la magnifique résistance des populations envahies, leur superbe endurance et la confiance qu'elles ont su mantenir jusqu'au bout en les destinées de la patrie.

La séance a'est terminée par la remise solennelle de drapeaux aux groupements régionaux, par le général Mussel.

Les congressistes se sont ensuite rendus en cortege au monument Léon Trulin.

Le Banquet

Après une visite de la Maison des Mutilés, rue Léonard Danel, un pieux pèlerinage au mur des Fusillés à la Citadelle et à l'emplacement où Léon Trulin tomba sous les balles allemandes, une courte réception eut lieu au siège salle de l'Elysée.

Le banquet servi dans les salons de l'Hôtel Maréchal était présidé par M. le Préfet du Nord. Aux personnalités citées plus haut, étaient venus se joindre le général Hornaert, commandant la place de Tournai et Mme ; M. Van Halteren, vice-président de la Fédération Nationale belge des prisonniers politiques de guerre ; le Général Lozet, commandant la place de Liège ; M. Decaux, président des Amitiés franco-Belges ; Louis Brodel, député du Nord, représentant M. le maire de Lille ; MM. Samyn et Lobert, vice-présidents de l'U.N.P.G.G. ; Dubois, secrétaire général de l'A.G.M.G. ; Valdellièvre, président des « Rosati de Flandre » ; Dodanthun et Mercier, représentant les « Amis de Lille », etc...

A la fin du repas, des allocutions furent prononcées par MM. Delval, Thellier de Poncheville, Guilbaut, Van Halteren, des Rotours, R. Mercier, Me Kah, Jean Lévy le Colonel Picot ; Marc Lengrand, Louis Brodel, Moulaert, consul de Belgique et M. le Préfet.

M. Valdellièvre donna lecture d'un poème dédié à la mémoire de Léon Trulin.

M. le Préfet procéda à la remise d'un certain nombre de distinctions : **Palmes Académiques** à MM. Carniaux, directeur d'école, à Hellemmes ; Paul Delemar, Robert Mercier, Sergent et Gabriel Vermesse.

Médailles de bronze de la Prévoyance Sociale. — A MM. Paul Bourquin ; Pierre Frans et Alphonse Samain.

En remerciant une dernière fois les personnalités, M. Delval a annoncé que le congrès national se tiendrait l'an prochain à Roubaix.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du Nord
GUIDE LOUIS MASSON
Consultez le INDICATEUR
LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE
Couverture rouge
EN VENTE PARTOUT Librairies-Journaux de Lille

A PHALEMPIN S'EST TENUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA LIGUE STÉNOGRAPHIQUE DU NORD

AU COURS DE LA RÉUNION, LE GROUPE DE LILLE FUT CONSTITUÉ

Phalempin, pour nos populations, n'est-il pas un lieu rêvé, le bar préféré des promenades dominicales de la jeunesse, un éden charmant où, après quelques danses et un repas pris en famille, on aime s'assoupir au son d'une musique berceuse aérienne et joyeuse ?

La ligue sténographique et dactylographique du Nord de la France le connaît ce bois touffu aux sentiers silencieux aux guinguettes pittoresques. Ses membres y venaient en excursion chaque année... C'était avant la guerre. Ceux-ci sont demeurés fidèles cette coutume et hier, pour la première fois, depuis sa reconstitution qui date d'un an, à plus de 200, hommes, femmes, jeunes gens et jeunes filles, ils s'y sont donnés rendez-vous. Le programme de la manifestation était chargé. La matinée fut en effet consacrée à reconstituer, d'abord, le groupe de **Lille**, à passer en revue, ensuite, les travaux accomplis depuis un an par la Ligue du Nord, à aller, enfin, s'incliner devant le monument aux morts de la commune, où M. Lalisse, président, déposa une magnifique gerbe. Après qu'eut sonnée l'heure du repas champêtre, sonna celle des réjouissances et c'est très tard que la jeunesse des sténos-dactylos du Nord rejoignit ses divers points d'attache : **Douai, Lille, Dunkerque, Cassel, Roubaix**, etc...

Il était 9 h. 30 quand s'ouvrit, sous la présidence de M. Lalisse, la séance de reconstitution du groupe de Lille de l'Association sténographique Prévost-Delaunay. Au bureau, avaient également pris place MM. Esscher, président du Cercle de **Roubaix** ; Mlle D'Haze, vice-présidente du même cercle de **Douai** ; M. Autez, secrétaire général de l'Association de Saint-Quentin ; Mlle Lepers, secrétaire général du Cercle de **Roubaix** ; M. Warin, Mlle Wivequin, de Lille ; Mlle Defever, MM. Thibaut, Payement, Fennel, etc...

Après quelques discussions, le bureau du groupe de Lille fut ainsi constitué : président, M. Thibaut, vice-présidente : Mlle Wivequin, secrétaire général : M. Fennel, secrétaire : M. Payement, trésorier, Mlle Defever, membre, Mlle Théodore.

Le groupe des Sténo-Dactylos à l'issue de l'Assemblée générale, entourant les dirigeants de la Ligue du Nord, assis au premier rang.

L'assemblée générale de la Ligue

Après avoir manifesté son admiration pour l'œuvre réalisée au cours de l'année par la Ligue du Nord et félicité les administrateurs des diverses sections départementales, M. LALISSE, président, fit admettre le groupe reconstitué de Lille au sein de la Fédération. On examina ensuite les rapports « moral » et « financier ». On jeta les bases de la fête fédérale de 1936 et c'est alors que de charmantes sténos-dactylos — la Reine et ses demoiselles d'honneur — du groupe de Douai, remirent — avec de non moins charmants sourires — une gerbe magnifique à M. Thibaut, président du groupe de Lille.

Après un air de musique, joué par l'orchestre du « Vert Gazon », jeunes gens et jeunes filles, partirent au monument élevé aux enfants de Phalempin, morts pour la France, et à midi, satisfaits d'une matinée si bien remplie, heureux de pouvoir recouvrer leur liberté, les quelque 200 membres de la Ligue du Nord, prenaient le chemin du bois... et du gros chêne, ou plutôt de ce qui reste de ce que fut le gros chêne !

LA LÉGION D'HONNEUR A LÉON TRULIN

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Puis, après le parcours des rues du Palais-Rihour, de l'Hôpital-Militaire, Nationale, de nombreux participants au cortège entrèrent dans le Grand Théâtre où il fut donné lecture des revendications des victimes civiles de la guerre à M. Guillon, préfet du Nord.

A l'issue de ce congrès, par le boulevard Carnot, la rue de la Clef, celle-ci traversée par une large banderole, du Comité du commerce et des fêtes du Vieux-Lille, sur laquelle on lisait « Honneur à Léon Trulin », les places des Pâtiniers, du Lion-d'Or, et l'avenue du Peuple Belge, la manifestation gagna le monument de Léon Trulin. Les lilois étaient venus nombreux à cette cérémonie. A droite et à gauche du nouveau et joli square, la foule était dense, et des groupes étaient même installés sur le péristyle du Palais de Justice.

Parmi les nombreuses personnalités présentes, on notait la présence de M. Guillon, préfet du Nord ; S. E. le cardinal Liénart ; M. Chulliat, secrétaire général à la Préfecture ; Mgr Régent ; le général Mussel, commandant la 1re région ; le colonel Picot, président des « Gueules Cassées » ; les sénateurs Bersez, Potié, Rousselle ; les députés Coutel, Delsart, Desprez, Des Rotours, Lengrand ; MM. Legrancq, maire d'Ath ; Robin, procureur de la République ; Coolen, adjoint au maire de Lille ; Lévy, ancien adjoint ; l'abbé Pollet (qui assista Léon Trulin dans ses derniers moments) ; MM. Maincent, président des Anciens de la Rhénanie ; Thieffry, administrateur, conseiller municipal de Lambersart ; le commandant De Tellier, président de la F. N. U. G. belges ; Me Bourquin, etc...

Au pied du monument se trouvait la famille du jeune héros, en particulier ses frères Emile et René.

Les drapeaux des délégations et les élèves de l'école Léon Trulin firent le cercle autour de la statue et des personnalités, et des gerbes et couronnes furent déposées, notamment par le Comité Léon Trulin, la ville d'Ath et le Comité de l'Amitié Franco-Belge.

Plusieurs discours furent alors prononcés.

Me KAH prit le premier la parole : « Léon Trulin, 2 juin 1897, 8 novembre 1915. Ces dates signifient toute l'humilité et toute la gloire ». L'orateur rappela l'enfance pieuse du jeune homme, puis son attitude au cours de la guerre. « Il n'accepta pas le joug de fer de l'ennemi. Avec ses camarades, Raymond Derin, Lermand, Lemaire et autres, il remplit des tâches dangereuses. Son sacrifice librement consenti a fait de lui un héros. Il tomba le 8 novembre 1915, ayant aux lèvres des paroles de pardon : « Vivez en paix et sans haine ; je pardonne à tout le monde amis et ennemis ».

Me Kah rappela en terminant l'œuvre des « Amis de Lille » qui glorifièrent l'adolescent et de la ville de Lille, unérale, généreuse, qui magnifia cet enfant du peuple dans la cité du travail.

« On avait cru le tuer au petit jour, ajouta-t-il dans un recoin de la citadelle, mais aujourd'hui, il est rendu à la vie par tout notre amour Léon Trulin, il est vivant ! »

Me DECAUX, président des « Amitiés Franco-Belges du Nord », prit ensuite la parole. « En même temps que ce jeune héros, dit-il, nous glorifions la Belgique tout entière » Et il rendit hommage à Léon Trulin, à sa famille et à la Belgique.

M. DELSART, député, parla à son tour de l'adolescent, puis le colonel PICOT monta à la tribune. « Quel exemple magnifique, dit-il. Il a voulu, devant les bourreaux, chasser de son cœur la haine d'où sort la guerre. Nous voulons espérer que ses dernières paroles, Trulin, soient comprises par tous les peuples, et qu'ayant rejeté la haine, on aura supprimé la guerre ».

Ces dernières paroles du président des « Gueules Cassées » furent vigoureusement applaudies.

Le colonel remit alors la croix de chevalier de la Légion d'honneur à la famille, pendant que la Musique du 43e R. I. jouait la « Marseillaise » et la « Brabançonne ».

Un discours de M. Legrancq, maire d'Ath, termina cette cérémonie et la foule quitta peu à peu le square, laissant le monument chargé de fleurs.

LES FONCTIONNAIRES pères de familles nombreuses se sont réunis à Lille

Dimanche, en une des salles de l'Institut de Physique, à Lille, les fonctionnaires pères de famille nombreuse se sont réunis à 10 h. 30 du matin.

M. Henrique, professeur de Faculté, présidait, assisté de M. Bonver, secrétaire.

Après un échange de vues au cours duquel diverses opinions se manifestèrent, une série de vœux dont nous détachons les principaux, fut adoptée.

Les fonctionnaires pères de famille nombreuse y demandent :

1° Que les avantages consentis aux F.P.F.N. avant l'application des décrets-lois soient rétablis.

2° Que la suppression du cumul dans les fonctions publiques ne frappe pas au moins les F.P.F.N.

3° Le rétablissement des réductions pour charges de familles sur l'impôt foncier, part de l'État et part de la commune.

4° Le vote familial.

5° Que des mesures soient prises en faveur des fils de fonctionnaires pères de famille nombreuse au point de vue militaire, que ces fils ne fassent que dix-huit mois au lieu de deux ans, et qu'ils effectuent leur service militaire dans la région où se trouve leur famille.

Ces vœux seront transmis à Paris.

Les Anciens des 41e & 241e d'Artillerie de Douai ont célébré à Lille leur fête annuelle

Les anciens combattants de ces deux régiments se sont réunis dimanche à Lille pour leur fête annuelle organisée par la section de Lille.

Rassemblés le matin à 11 h., place de la Gare de Lille, à l'arrivée du train de Paris amenant les délégués des sections de Paris, d'Arras, de Douai, ils furent d'abord à l'église St-Maurice où eut lieu une cérémonie religieuse.

A 13 h., une gerbe de fleurs fut déposée au monument aux morts de la ville de Lille.

A 14 h., un banquet se déroula au Palais de la Bière, réunissant des anciens du 41e et 241e venus du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne, du Nord et de la Seine.

Le banquet fut présidé par le colonel Leconte, président de l'Amicale. A ses côtés on remarquait MM. J. Thiriez, président de la section de Lille, le colonel Marc, le commandant Maréchal, du groupe de Paris, le commandant Lesage, de Boulogne, le capitaine Babille, le docteur Lengagne, de Paris, etc... Au total 150 convives participaient à ce banquet amical. Au dessert deux allocutions furent prononcées par MM. Leconte et J. Thiriez.

A l'issue du banquet, un concert organisé par un des membres de l'Amicale fut offert aux familles des sociétaires. Il fut suivi d'un bal de famille.

Les membres de l'Union régionale des Inventeurs se sont réunis hier à Lille

Les membres de l'Union régionale des Inventeurs se sont réunis hier à 10 h. en la salle du premier étage de leur siège social, à la Brasserie Flamande, 55, rue Nationale, sous la présidence de M. Rouzé, président de l'Union.

Tout d'abord M. Henry Gil, ingénieur-conseil de l'Union, fit une conférence sur la défense des inventions ou des créations protégées par brevets ou modèles contre les contrefaçons, et il envisage l'organisation de la défense collective des inventeurs.

Après cette conférence, il fut fait lecture des rapports concernant l'assemblée générale et il fut procédé au renouvellement partiel du bureau.

Voici quelle est la composition du nouveau bureau : MM. Rouzé, président ; Doom et Roth, vice-présidents ; Gil, secrétaire ; Vandenbossche, trésorier, les membres dudit bureau étant MM. Hochin, Clermont, Dumont, Bouchery, Swynghedauw, Vérignon et Nappée.

LA FÊTE DE LA MARINE A BOULOGNE-SUR-MER

La fête de la marine, cérémonie grandiose symbolique a eu lieu hier à Boulogne-sur-Mer. Elle a débuté par une messe en la Basilique Notre-Dame que présidait Mgr Duthoit, évêque d'Arras. L'après-midi, les sociétés locales se sont réunies au Calvaire de la marée, immense croix édifiée au sommet de la falaise et qui domine la plage et le port.

Une gerbe de fleurs a été jetée dans la mer par les dames de la Marée en hommage aux marins péris en mer.

UN CYCLISTE HAPPÉ PAR UNE AUTO A HAILLICOURT

Une auto conduite par M. L. N..., négociant, demeurant à **Béthune**, venant de la direction d'**Haillicourt-Village**, roulait à une allure modérée, rue Zola, quand, arrivée à hauteur de la rue des Marguerites, cité Fosse 6, le conducteur aperçut un cycliste débouchant de cette rue. Malgré les efforts de l'automobiliste, le choc se produisit. L'avant de la voiture happa la bicyclette et projeta le jeune Pyr Tipret, qui la montait, sur le trottoir gauche.

Relevée immédiatement par des passants, la victime fut reconduite au domicile de ses parents, cantiniers, rue Zola. Après avoir reçu les premiers soins, Pyr Tipret fut transporté à la clinique du docteur Emery, à Bruay-en-Artois, pour y être radiographié. Le praticien a relevé une blessure au front et des contusions sur tout le corps, principalement dans la région lombaire.

On ne peut, quant à présent, se prononcer sur les suites de ses blessures.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Lundi 3 juin 1935. — Soleil : lever : 3 h. 53 ; coucher 19 h. 45. — Lune : 5 h. 22 ; coucher : 22 h.

Aujourd'hui : Sainte Clotilde. — Demain Sainte Emma.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 2 juin à 9 h. : Baromètre 756 mm. 1 : baisse depuis la veille à 18 h. 3 mm. 1. — Thermomètre : fronde 17,7 ; minima 10,3. — Etat hygrométrique : 60. — Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 h. : 0 mm. 2. — Direction du vent : Sud-Ouest, force faible. — Direction des nuages : Sud-Ouest. — Etat du ciel : couvert.

Prévisions pour la journée de lundi : assez chaud, orageux.

LA RÉUNION de la Solidarité Française à Loos-en-Gohelle

Elle eut lieu hier sans incident grave

Nous avons annoncé hier que la Solidarité Française avait organisé pour dimanche soir une réunion publique à Loos-en-Gohelle.

Afin d'éviter de fâcheux incidents, M. Caron, maire, avait pris un arrêté interdisant cette réunion. Les organisateurs décidèrent de passer outre en transformant leur meeting en séance privée.

Les organisations socialiste et communiste de leur côté avaient alerté leurs adhérents. C'est ainsi qu'hier après-midi la localité de Loos-en-Gohelle, d'habitude si paisible, se trouvait émue de l'arrivée d'importantes forces de gendarmerie et de gardes mobiles qui se mirent à la disposition de M. Hazebard, commissaire de police spécial.

Dès 18 heures, plusieurs centaines de contre-manifestants prenaient place sur le trottoir de la rue Pasteur, face à la salle où devait se tenir la réunion. Il y avait là, des membres du Parti Socialiste, des Jeunesses Socialistes et des Jeunes Gardes ayant à leur tête MM. Pantigny, secrétaire de la Fédération Socialiste du Pas-de-Calais ; Deroubaix, maire de Grenay et conseiller d'arrondissement ; Caron, maire de Loos-en-Gohelle, Chochoy, secrétaire des Jeunesses Socialistes ; Legrand, adjoint et Contard conseiller municipal de Lens.

Les communistes et Jeunesses communistes étaient accompagnés de M. Thiébaut, maire de Liévin ; Coigneaux, secrétaire du rayon blanc ; Guesguard, de l'Union locale unitaire et Olanski, secrétaire des jeunesses communistes ainsi qu'un groupe important des anciens combattants républicains.

La porte de la salle était gardée par la gendarmerie.

Les auditeurs arrivèrent isolément et devaient présenter leur invitation pour entrer. Pendant ce temps, socialistes et communistes chantaient « l'Internationale » et criaient « A bas les fascistes ». La pluie se mit à tomber, la foule se réfugia dans les cafés. Lorsque l'averse eut cessé, les contre-manifestants reprirent position sur le trottoir tandis que sous la protection des forces de police, les membres de la Solidarité Française, au nombre de 80 environ tenaient leur réunion.

Vers 21 heures, socialistes et communistes décidèrent que leur démonstration avait assez duré et qu'il y avait lieu de se retirer. Ils quittèrent les lieux en chantant « l'Internationale ».

Les manifestations étant interdites, un barrage de cavaliers les empêcha de poursuivre leur chemin autrement qu'isolément. A leur tour, les manifestants décidèrent alors de rester sur place. Pendant ce temps, la réunion prenait fin et les auditeurs qui sortaient étaient canalisés vers la rue Gambetta.

Derrière le cordon de police, socialistes et communistes chantaient « l'Internationale », puis soudain ils se dirigèrent vers la rue de la Liberté pour rejoindre les membres de la Solidarité Française. Un peloton de gardes mobiles se lança à leur poursuite, les rattrapa et les força à revenir vers la place de la République où les manifestants se rassemblèrent à nouveau.

M. THIEBAUT, maire de **Liévin**, prit la parole pour les remercier d'avoir répondu à l'appel des Partis socialiste et communiste et annonça que prochainement un grand meeting de protestation organisé par les deux organisations politiques se tiendrait à **Loos-en-Gohelle**. Il invita les manifestants à se disperser et à rentrer chez eux.

Au nom du Parti Socialiste, M. Pantigny prononça également quelques paroles de remerciement.

A 21 h. 30, le calme était absolu à Loos-en-Gohelle.

LE CONCOURS ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ HIPPIQUE DE DOUAI dans le Parc Béghin, à Thumeries

Ce que d'aucuns ignorent parce que MM. Béghin et les industriels de l'endroit sont ennemis de la publicité, c'est que **Thumeries** est le paradis des sports.

Les courses, le polo, le tennis, le golf et le football, y attirent chaque dimanche ou jour de fête, les champions et les clubs les plus réputés. Mais le sport qui s'y pratique... depuis hier, celui qui obtint, parmi tous, le plus grand et le plus beau succès, c'est incontestablement le concours hippique qu'organisait la Société hippique de Douai, dans le charmant parc de M. Ferdinand Béghin, fils de M. Henri Béghin, le fabricant de papier de **Corbeham**.

Un groupe de cavaliers saluant les autorités rassemblés dans les tribunes.

Dans un site merveilleux

Sous un ciel finement coloré, la forêt s'étale dans une atmosphère très pure. Des fleur